

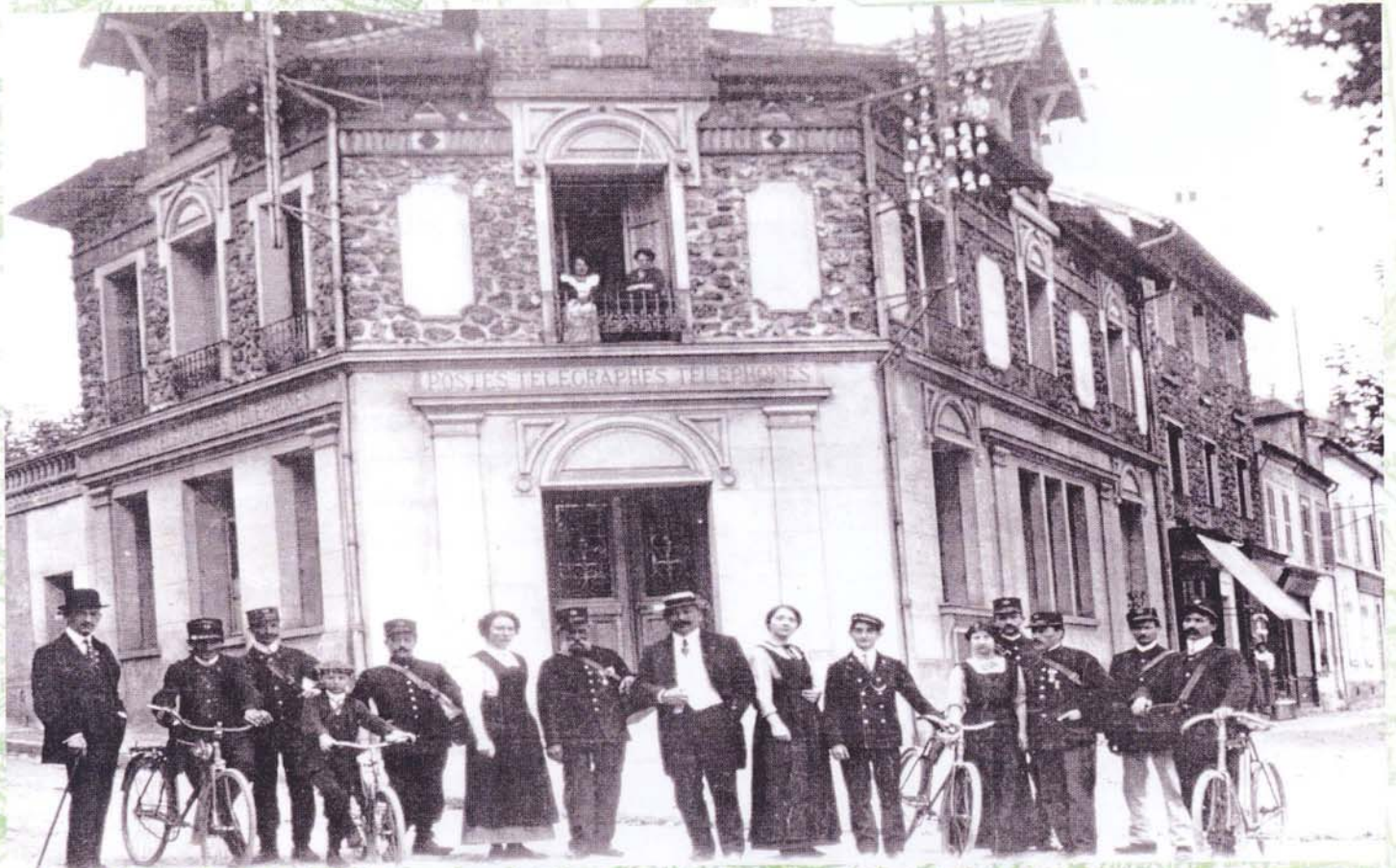


ARCH ' ECHOS

BULLETIN DE L'ASSOCIATION
POUR LA RECHERCHE SUR CHAVILLE,
SON HISTOIRE ET SES ENVIRONS

ISSN-1146.075

DECEMBRE 2003 No 11



La poste de Chaville entre 1909 et 1989

Exposition de documents anciens présentés par l'ARCHE
pour la BNP à l'occasion de l'inauguration de son agence de la Pointe de Chaville



Le Café du Père Magloire était situé à la Pointe de Chaville

Editorial

L'année 2003 a vu les activités de l'ARCHE se poursuivre positivement.

La préparation, la réalisation et la présentation au public de l'Exposition sur "La vallée du ru de Marivel" furent menées avec succès sous la responsabilité de Nicole Garcia. Le catalogue de l'exposition est disponible à l'ARCHE (au prix de 12 €).

A la demande de la banque BNP PARIBAS, nous avons décoré son agence de la Pointe d'illustrations du passé de ce quartier, lors de son inauguration en juin 2003.

L'ARCHE était présente au Forum des associations et à la brocante. Ce fut l'occasion de rencontres avec des nouveaux Chavillois qui sont devenus de nouveaux adhérents mais surtout qui, nous l'espérons, participeront à nos travaux.

Le site Internet de l'ARCHE, hébergé par le site de la ville, peut être connecté par une procédure modifiée indiquée ci-après : rechercher "CHAVILLE" (ou "www.ville-Chaville.fr") cliquer sur "DECOUVRIR CHAVILLE", puis sur "HISTOIRE"; en bas de la nouvelle page, cliquer sur "Pour en savoir plus visitez le site de l'ARCHE", et voilà !

Nous allons continuer à étoffer l'histoire de Chaville au fur et à mesure de l'avancement de nos travaux.

Ce bulletin passe à 16 pages et nous nous efforcerons de maintenir une cadence annuelle.

Des enseignants nous demandent d'apporter notre concours à l'information des élèves sur notre histoire locale. Nous nous y préparons et nous songeons à lancer, en partenariat avec d'autres associations, un concours de l'essai historique ouvert aux élèves du Primaire et des collèges, selon l'exemple de certaines associations historiques de l'Ile-de-France.

Notre association a été invitée à donner son avis sur les projets de rénovation du Centre-ville. L'ARCHE a appelé l'attention des concepteurs sur la protection du patrimoine et plus particulièrement sur l'occasion qui se présente d'esquisser un nouvel itinéraire de la "Coulée verte". Nous avons rappelé notre attachement aux principes du développement durable qui devraient concilier les critères économiques et les impératifs d'ordre social et de protection de l'environnement.

Jean-Pierre HASCOET
Président

=====

SOMMAIRE

EDITORIAL du Président	page 3
Révolution...et Fleurs d'Oranger	page 4
Les Maires de CHAVILLE (suite).....	page 5
Des familiers des "de Tessé" au Château de Chaville: les "de Tott"	page 6
Le saviez vous ?	page 9
Le Parc Fourchon	page 11
La Poste de Chaville... Hier et Aujourd'hui.....	page 12
Il était une fois la vallée du Ru de Marivel	page 14

Révolution et ... Fleurs d'Oranger

Dans les châteaux royaux ou princiers de la Région Parisienne, il était normal de construire des orangeries pour abriter, en mauvaise saison, les dizaines de caisses où poussaient des orangers et des citronniers. En été tous les arbustes agrémentaient les jardins et les parcs des rois et des gens de qualité. Le château de Chaville des "de Tessé" possédait lui aussi une orangerie.

La République, après la confiscation des domaines royaux et de ceux des émigrés, ne négligea pas... de récolter les fleurs d'orangers. Ces récoltes permettaient de fournir des produits utilisés dans les hôpitaux et de donner du travail aux ouvriers.

Un décret de Messidor An 2 (juillet 1795) décidait de procéder à l'évaluation de la récolte des fleurs d'orangers dans les "ci-devant" châteaux royaux ou princiers. La situation se présenta ainsi :

Lieu de récolte	Poids en livres	Journées d'ouvrier
Orangerie de Versailles	2000	600
Grand et Petit Trianon	25	
Saint-Cloud	18	(1)
Meudon	200	80
Bellevue	50	20
Chaville (2)	40	20
Louveciennes	néant	
Jouy	100	60

La production totale représente un poids de 2400 livres et 720 journées d'ouvriers.

La vente aux enchères au prix de 20 sols la livre, est faite le 4 Thermidor An 4 (28 juillet 1796).

Les productions seront envoyées au Magasin Central des Pharmacies et Ambulances, (Armées), sis à la Maison du Champ de Mars à Paris.

Déjà en 1793, avait eu lieu la vente de 1039 livres de fleurs de l'Orangerie de Versailles, au profit du Sieur Maillard, parfumeur habitant 11 rue JJ Rousseau à Versailles

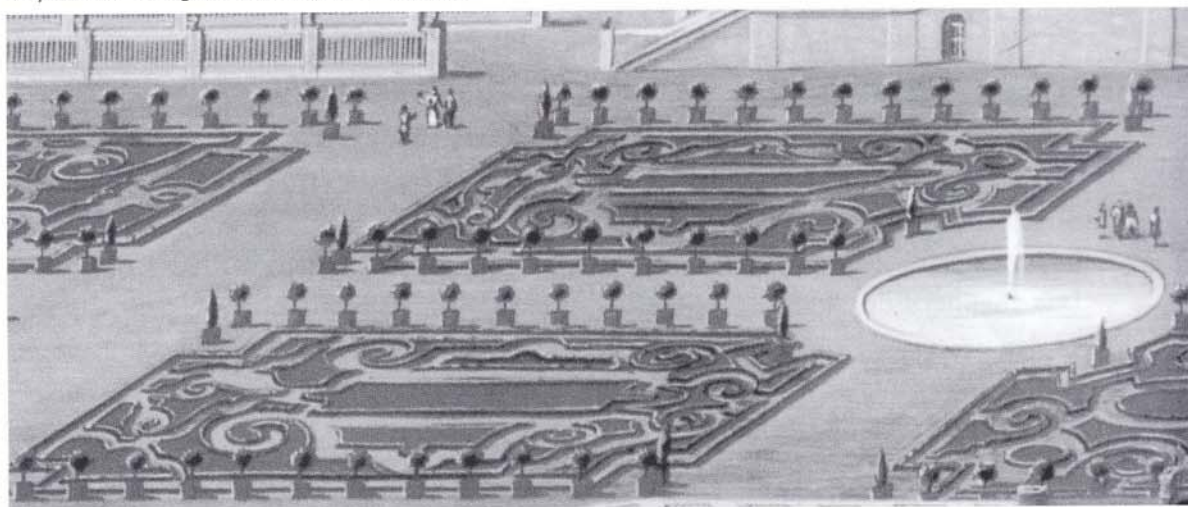
Notes: -(1)- Le rapport signale un manque d'échelles pour faire la cueillette !

-(2)- « la majorité de cette fleur est déjà tombée pour la raison que le froid de l'hiver dernier a nécessité plus de chaleur qu'à l'ordinaire, ce qui a prématuré la floraison »

(Source: A.D.Y.)

Pierre NOTRE

Le parc de l'Orangerie du Château de Versailles



LES MAIRES DE CHAVILLE (suite)

Dans le précédent numéro d'ARCH'ECHOS (n°10), nous avons évoqué les premiers Maires de Chaville entre 1790 et 1792. Nous continuons avec la période de 1792 à 1815

GENTIL (1725-1801)

Il épouse Jeanne SCHUITER, fille et sœur de "Cent-Suisses" dont il aura 14 enfants. Il exerce différents métiers : chafournier, cultivateur, laboureur. Comme ses prédécesseurs, il participe à la rédaction du Cahier de Doléances et à la première municipalité comme "notable". Il est maire du 16 décembre 1792 au 20 mars 1801. Pendant son mandat on note, en mai 1794, la vente du Pavillon d'Ursine et, en janvier 1795, celle de la Ferme de Chaville. Sa nomination fut contestée. Une pétition signée par 15 habitants dont Laroque, Dequatre, Dada, Arlet, entre autres proclamait :

" Beaucoup d'habitants ont refusé des suffrages, ne voulant pas faire corps avec ledit GENTIL, lequel est un débiteur insolvable, qu'il a été emprisonné pour dettes qu'il n'a pas payées, étant sorti de prison à la faveur de ses 70 ans, et à l'abri de nouvelles poursuites vu que les immeubles qu'il possède sont au nom de sa femme. Il a été chassé (sic) aux Assemblées primaires tenues à Sèvres pour la nomination du Juge de Paix, renvoyé plusieurs fois des Assemblées de Chaville en 1791, obligé de démissionner de son poste de Procureur de la Commune."

Il achève sa vie à l'hospice, à Paris, vers 1801.

DADA (1728 -1797)

André DADA est né dans l'Orne en 1728. Sa femme Marie-Madeleine ROGUELIN lui donne 9 enfants. Il est tour à tour soldat aux Gardes-Françaises (1757), journalier, chafournier, substitut du procureur du Roi (1786) et marguillier (1789).

Il est maire de Chaville du 30 mars 1795 à mars 1796 et son décès survient en octobre 1797.

LAROQUE (1734-1809)

Nous avons vu précédemment qu'il avait été maire une deuxième fois de l'an IV à l'an VIII (1796-1800)

Le fait marquant de cette période pour la Commune de Chaville est la vente du Château du Comte de TESSE (juillet 1796) au conventionnel GOULY.

FREMIN (1741-1813)

Claude, Jacques FREMIN épouse Germaine LEFAUCHEUR en sept 1794. Il est cultivateur mais dès juillet 1795, il est mentionné comme vivant de ses revenus.

Il prend ses fonctions de maire le 20 juin 1800 et les conserve jusqu'à sa démission, pour cause de santé, le 2 janvier 1813. Il décède peu après.

La vie politique le voit d'abord Agent National de mai 1798 à juin 1799, puis maire provisoire pendant 2 mois (avril et mai 1800). En juin 1804 il vote pour l'hérédité Impériale, faisant ainsi partie des 123 "OUI" sur les 131 votants de Chaville ! En février 1804 se pose le problème du regroupement de la Paroisse de Chaville avec d'autres communes : ce sera un refus. La question se reposera en janvier 1806 pour le regroupement avec Viroflay, car il n'y a plus de curé à Chaville : nouveau refus adressé au Préfet.

HAUSSMANN (1760-1846)

Nicolas HAUSSMANN est le grand-père du préfet de la Seine bien connu des parisiens. Il est natif de Colmar, issu d'une famille de 9 enfants. Il épouse Catherine THIENOT. L'activité familiale est la fabrication de toiles peintes où Nicolas est associé avec ses frères dès 1787 et il est bientôt directeur du dépôt versaillais de la maison Haussmann.

Très tôt engagé en politique, il est élu à la municipalité de Versailles (mars 1790), s'inscrit au Club des Amis de la Constitution (club des Jacobins) et est élu député à la Législative puis à la Convention. Il accomplira plusieurs missions aux Armées du Nord (1792-1794) et deviendra fournisseur des Armées.

Propriétaire d'une maison à Chaville, il en devient maire le 14 février 1813 mais les événements de 1815 - les Cent Jours - le feront révoquer le 20 novembre 1815 comme bonapartiste.

Lors de sa magistrature se pose, en 1813, le problème des délimitations entre CHAVILLE et VIROFLAY pour une portion de territoire enclavée dans Chaville, appelée " le Petit Viroflay". Le Préfet fait pression pour régler ce problème: La Commune devra céder des terres à Viroflay en compensation.

Quelques jours après la révocation d'HAUSSMANN, le 3 décembre 1815, le drapeau blanc est hissé à nouveau sur le clocher de l'église.

Pierre NOTRE



Des familiers des "de TESSE" au château de Chaville: les "de TOTT"

Fille du Baron de TOTT, Sophie, Ernestine, Comtesse de TOTT, séjourna plusieurs années au château de Chaville et fit partie de la société des de TESSE. Son intimité avec eux était telle qu'elle leur fut associée dans le Brevet royal accordé aux de TESSE par LOUIS XVI, en 1787, qui leur donnait la jouissance et l'usufruit du château de Chaville jusqu'à leur mort. Son père fut secrétaire de VERGENNES, ambassadeur en poste à Constantinople et il termina sa carrière comme Lieutenant Général de la Place de Douai

La lignée française des de Tott remonte à André de Tott (1698-1757), gentilhomme hongrois qui avait suivi le Maréchal Bercheny en France lors de la révolte de Rakôczy contre les Habsbourg. Réfugié en France en 1720 il avait été employé au service de LOUIS XV pour former le Corps des Hussards, puis envoyé en Turquie pour engager des soldats de son pays. Parlant le Turc et le Polonais, les Ambassadeurs Français le prirent à leurs service . LOUIS XV l'avait anobli vers 1750.

François de TOTT, son fils, fut engagé comme secrétaire par VERGENNES et partit avec lui en Turquie en avril 1755 lorsque ce dernier fut nommé Ambassadeur à Constantinople. VERGENNES l'avait pris à son service pour apprendre le turc. En 1763, s'estimant mal employé, il rentre en France. Sa connaissance de la Turquie le fait remarquer par CHOISEUL qui le nomme en Crimée en 1766, avec le titre de Consul Général auprès du khan.

TOTT accompagne le khan dans son expédition militaire (janvier 1769) contre les Russes. Le khan meurt au retour de l'expédition et TOTT retourne à Constantinople. Sa mission auprès du khan attire l'attention du Sultan MUSTAFA III qui le prend à son service comme Conseiller pour les réformes militaires, lui demandant de créer un Corps d'artillerie moderne et une école de géométrie et de réaliser la fortification du détroit des Dardanelles.

La Russie ayant déclaré la guerre à la Turquie en 1768, CATHERINE II envoya une flotte importante en Méditerranée. L'amiral Turc sortit des Dardanelles (mai 1770) avec une flotte de 15 vaisseaux. Il se heurte aux Russes , près de l'île de Chios , puis se réfugie dans la Baie de TCHESME. Là, toute sa flotte est détruite et incendiée (8 juillet 1770) . Le Sultan est affolé car le détroit est sans défense ! On décide de fortifier l'entrée par des batteries de canons et de renforcer les garnisons des forts défendant le détroit des Dardanelles. TOTT fut engagé par le Sultan pour améliorer l'artillerie et pour établir une fonderie de canons. Cet établissement fut

créé à Constantinople (à Haskoy, au nord de la Corne d'Or). Le baron de TOTT ignorant tout de la technique des fonderies, la conçut à partir des planches de l'ENCYCLOPEDIE !!! De France, il fit venir des ouvriers qui fabriquèrent des affûts de canons et des militaires qui entraînaient les canonniers . Il fit construire des forts le long des détroits et arma la Capitale (1773-1775) .

En 1776, le Baron, découragé par l'apathie des Turcs, regagne la France. Il dépose au Ministère un Mémoire intitulé " Examen de l'état physique et politique de l'Empire Ottoman" , où il expose ses vues politiques :

«Devant la destruction prochaine de la Porte, il n'y a, dit-il, que deux partis à prendre , celui de garantir l'Empire Ottoman de sa chute ou celui d'en profiter. Plus on réfléchit à l'état actuel et futur de l'Empire plus on est invité à penser qu'il est précisément plus avantageux de profiter de sa chute que de chercher à l'en préserver » Ces propos étaient prémonitoires ! Il préconise la conquête de l'Egypte

A son retour , il est nommé Brigadier des Armées du Roi. VERGENNES engage SARTINE, ministre de la Marine, à nommer de TOTT Inspecteur Général des Consulats des ECHELLES du LEVANT qui englobaient les villes de La Canée, Alexandrie, Jaffa, Beyrouth, Le Caire, Jérusalem, et Naplouse. TOTT avait laissé à Constantinople, sa femme (qu'il avait rencontrée et épousée là-bas) avec ses enfants, sans ressources pour subsister.

Le Baron et ses collaborateurs préparent un Mémoire qui servit à rédiger l'Ordonnance du 9 décembre 1776 réorganisant le fonctionnement des Consulats. Une clause secrète demandait d'étudier les moyens de conquérir l'Egypte, d'établir des plans d'opérations militaires et navales. De TOTT partit de Toulon le 26 avril 1777 pour Constantinople, visitant au passage tous les Consulats. Il fut absent 15 mois et revint à Toulon en 1778. A la suite de ce voyage, SARTINE, fit paraître en mars 1781 un « Code des Echelles du Levant » , réglementant le commerce et la navigation des français au Levant.

La carrière diplomatique de de TOTT s'achevait.

En 1781, il est nommé Lieutenant Général de la Place de Douai. La Révolution commence et l'année 1790 voit éclater des émeutes contre lui quand il veut réprimer les idées nouvelles. Il s'enfuit, se rend à Paris puis émigre en Suisse. Il finira par se fixer en Hongrie, où il demeurera jusqu'à sa mort en 1793.

François de TOTT avait épousé Marie RAMBAUD, qui décéda en 1780, peu après leur retour en France. Il s'était marié en 1767, sans avoir sollicité l'autorisation de son ministre, comme les usages le prescrivaient d'autant qu'il vivait depuis plusieurs années avec cette femme dont il eut 3 filles.

Le Baron de TOTT fit paraître un "Mémoire sur les Turcs et les Tartares" qui eut du succès car il apportait de véritables informations sur ce pays, mal connu à cette époque. Ce livre figure dans l'inventaire établi lors de la saisie révolutionnaire des bibliothèques de Louis XVI et du Comte de TESSE.

SOPHIE ,Ernestine, Comtesse de TOTT (1759/1840)

Le Baron et sa famille furent aidés par les TESSE dès leur arrivée en France après la mort de sa femme. Sophie, l'aînée des filles, fut mise au couvent. Elle était chanoinesse, ce qui lui donnait droit au titre de "Madame". Elle ne se maria pas. Selon l' « Histoire des Emigrés » de H. Forneron (1830), lorsque la Comtesse de TESSE se fixa à Oldenbourg près d'Altona, pendant l'émigration « elle était accompagnée de sa nièce la Marquise de Montagu et de sa suivante Sophie de TOTT ».

Le futur Président des Etats-Unis, Thomas

JEFFERSON la rencontra souvent, lors de ses visites à CHAVILLE chez les de TESSE, car elle était la protégée de la Comtesse qui la considérait comme sa propre fille. JEFFERSON

donnait des livres

à Sophie et l'aidait dans ses études sur Homère et lui disait malicieusement « votre compatriote Homère », car il pensait qu'elle était grecque de naissance. Leur correspondance prit un ton d'affectueux badinage, JEFFERSON n'étant pas insensible au charme de la jeune femme, qui lui rappelait sa maîtresse Maria Cosway, du même âge ! Lors d'un voyage dans le Sud de la France, il lui fit, dans l'une de ses lettres, une description si vivante de Marseille, que Madame de TOTT lui écrivit dans la réponse: « j'ai lu et relu avec le plus grand intérêt



Buste de Thomas JEFFERSON
sculpté par HOUDON

les scènes que vous avez décrites avec le crayon de Téniers et parfois celui de Raphaël» (Téniers, peintre flamand, (1610-1690), dont les œuvres représentent souvent des kermesses, des cabarets ou des paysages champêtres).

Le Comte et la Comtesse de TESSE avaient reçu par un Brevet royal du 15 juillet 1764, l'usufruit de la propriété de CHAVILLE, à charge pour eux, d'y construire "une maison et un jardin". Ce Brevet fut confirmé le 27 janvier 1787, mais il étendait le bénéfice de l'usufruit (à la mort des deux TESSE) à la Comtesse de TOTT. Celle-ci vivait au château de CHAVILLE avec le Comte et la Comtesse. En octobre 1789, ces derniers quittent la France et se dirigent vers la Suisse à Fribourg où les TESSE achètent une propriété.

Sophie de TOTT quitte les TESSE en 1790 et se réfugie en Angleterre. De 1801 à 1804, grâce à son talent de peintre (voir note annexe 3), elle obtient des commandes de riches particuliers et expose ses Tableaux à la ROYAL ACADEMY de LONDRES. Elle peint des portraits, entre autres ceux du « Duc de Montpensier », du « Comte d'Artois », du « Prince de Condé »... En 1807, elle est attachée à la personne d'Elisabeth BERKELEY veuve du Margrave d'Anspach.

En 1825, sous CHARLES X, la loi du 27 avril et l'Ordonnance royale du 1er Mai, accordèrent aux Emigrés dont les biens avaient été saisis et vendus pendant la Révolution, des indemnités compensatoires. (connues sous le nom de "Le Milliard des Emigrés"). Elle obtint partiellement satisfaction, après de nombreuses tractations, pour le Parc et le Château de Chaville et la propriété du Clos de la Source comme usufruitière des TESSE. Elle obtint ainsi une indemnité de 22.347 francs pour le terrain de la Garenne de Sèvres (« Clos de la Source ») et de 65.748 francs pour le château de CHAVILLE.

La radiation de la « Liste des Emigrés » permit aux TESSE de regagner la France en 1801 et à Sophie de TOTT de rentrer quelques semaines après.

La comtesse Sophie sera bientôt nommée " Dame de Compagnie " de la Duchesse d'Angoulême, nièce de LOUIS XVIII ; Elle loge au Château de Versailles (juillet 1825). Son décès survient à une date non connue avec précision (vers 1840).

Françoise de TOTT, deuxième fille du Baron, épousa François Armand, duc de La Rochefoucauld-Liancourt (1765-1848), en septembre 1793 à Altona près de Hambourg. Le duc fut colonel des Dragons pendant la Révolution, Maréchal de Camp sous l'Empire et plus tard Pair du Royaume. Françoise de TOTT eut 6 enfants dont deux étaient nés en émigration à Altona.

NOTES ANNEXES

1. Pour l'anecdote : la comtesse de TOTT fut marraine à la place de la Comtesse de TESSE, le 3 août 1789, d'une chavilloise Adélaïde Fournage.

2. NOTES sur les portraits exécutés par Sophie de TOTT:

« Prince de Condé »

Le Prince de Condé avait rapporté son portrait , exécuté en Angleterre , et gravé par Bartolozzi en 1802. Il fut acheté par le Duc d'Aumale pour 150 Francs .

« Comte d'Artois ».

portrait vendu à Londres en 1935 .

« Duc de Montpensier »

portrait peint en 1804 , à Londres . Collection de LOUIS-PHILIPPE .

« Comtesse de TESSE »

L'exposition « The Eye of Thomas Jefferson » à Washington ,

National Gallery of Art qui eut lieu du 5 juin au 6 septembre 1976, présentait une Miniature

représentant « Madame de TOTT peignant le Portrait de la Comtesse de TESSE ». Il s'agit

d'une miniature peinte sur ivoire, d'un diamètre de 7 cm . On pense que celle-ci fut



réalisée par le Baron de TOTT, peintre amateur. Elle appartient aujourd'hui au Comte Pusy-Lafayette de Paris .

3. NOTES sur les personnages cités

CHOISEUL (1719 - 1785)

Brillant homme d'état du règne de Louis XV, il fut, successivement ou simultanément, Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères, de la Guerre et de la Marine.

VERGENNES.(Charles Gravier,comte de (1719-1787): Diplomate français , il fut ambassadeur en Turquie puis en Suède avant de devenir le Ministre des Affaires Etrangères de Louis XVI. Il fut l'un des artisans de l'indépendance des Etats-Unis.

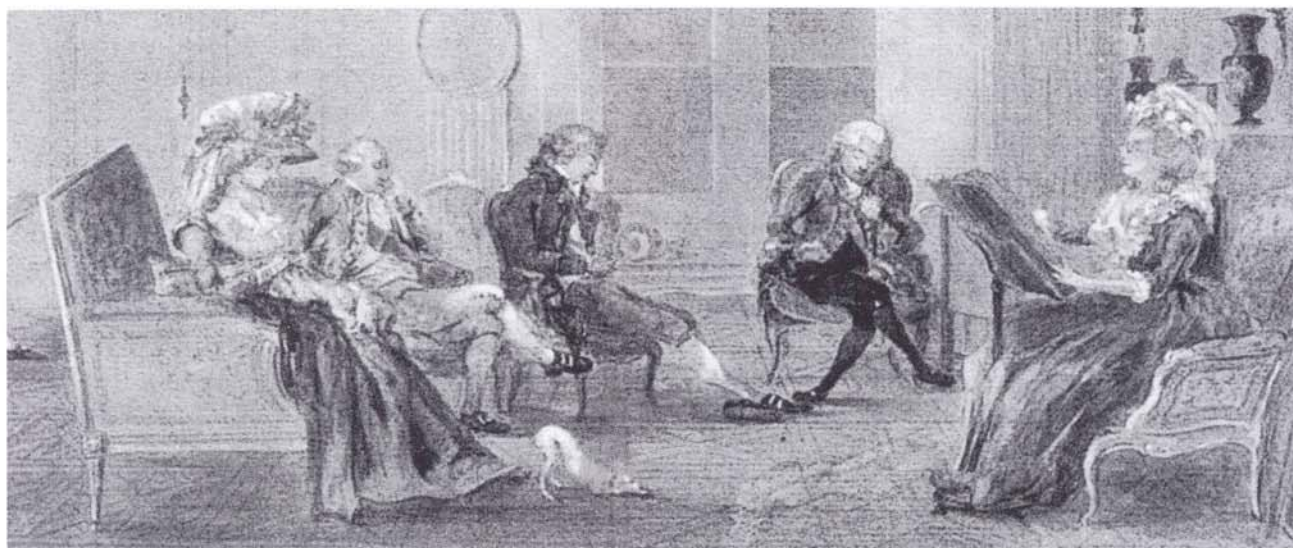
Comtesse de TESSE (1741-1814)

Fille du Duc de Noailles et de Catherine de Cossé-Brissac. Dame d'Honneur de la Dauphine (future Reine Marie-Antoinette). Mariée à René Mans, sire de Froulay, Comte de TESSE, maréchal de Camp, Lieutenant Général du Gouvernement du Maine.

Thomas JEFFERSON (1743-1826)

Gouverneur de l'Etat de Virginie
Ambassadeur à Paris (1785-1789)
3ème Président des Etats-Unis (1801-1809)
Il rédige la Déclaration d'Indépendance de 1776 et participe à la rédaction de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen).

Pierre .NOTRE



La Comtesse de TOTT

La Comtesse de TESSE

Extrait du tableau "Les plaisirs de Chaville" (attribué au Baron de TOTT)

Le Saviez-Vous?: Quelques évènements survenus à CHAVILLE entre 1792 et 1936

Source: comptes-rendus des Conseils municipaux

-**Septembre 1792**, l'Assemblée Législative décide que les Registres de l'Etat-Civil tenus jusqu'alors par les curés des Paroisses, seront tenus par les Municipalités. Le maire et le conseil municipal transportent les registres à la Mairie.

-**Le 27 janvier 1795** a lieu la vente aux enchères de la « Ferme de Chaville ». C'était un ensemble composé d'une maison d'habitation, de bâtiments agricoles, et de 121 arpents (50 ha) de terres labourables et de prés. L'adjudication fut faite pour 7500 francs à un certain Feuillet, habitant de Versailles.

-**En juillet 1796**, le château du Comte de TESSE -émigré en Suisse- est vendu au profit d'un député à la Convention, le Sieur GOULY.

-**Septembre 1797**, l'Administration du District « donne permission de chasser les loups et autres animaux nuisibles, dans les bois de Viroflay, Meudon, Fosse-repose (sic) et Butards ».

-**En 1803**, il n'y a pas d'école. Le budget ne permet ni de payer un instituteur ni un local scolaire.

Déjà apparaissent des problèmes de pollution : les questions d'approvisionnement en eau des fontaines, des lavoirs ainsi que de leur pollution, sont évoquées régulièrement au Conseil Municipal.

-**En février 1804** a lieu un plébiscite pour ou contre l'hérédité impériale. A Chaville le vote donne le résultat suivant : 123 Oui pour 131 votants.

-**En mars 1817**, surgissent de nouveaux problèmes de "frontière" mais cette fois-ci avec SEVRES et MEUDON. Après plusieurs réunions, discussions, expertises, l'accord se fera sur un tracé définitif.

-**Juillet 1820**, la Municipalité toujours aussi pauvre, doit vendre du mobilier municipal pour payer les réparations urgentes de l'église.

-**En décembre 1821**, un impôt exceptionnel est levé sur les contribuables les plus aisés, pour payer la réfection du clocher de l'église.

-**1^{er} septembre 1823**, le Conseil décide la numérotation des maisons.

-**En 1827**, le 20 novembre, le maire CAZALOT publie un règlement sur les débits de boisson : « les lieux où l'on donne à boire, à danser, à manger, à jouer au billard, seront fermés en hiver depuis 9 heures du soir jusqu'à 5 heures du matin ; en été de 10 heures du soir à 4 heures du matin et pendant les offices religieux du Dimanche. Défense de recevoir chez eux des

vagabonds des deux sexes et des gens sans aveu, de recevoir et conserver des Etrangers au delà des heures indiquées. Pour les Etrangers, les aubergistes doivent faire une déclaration à la Mairie dans les 24 heures. »

-**En décembre 1828**, projet de fonderie de suif sur un terrain situé le long de la route No 10. Le projet souleva l'opposition des voisins pour des raisons de nuisance et de dévaluation des prix des terrains en résultant.

-**Octobre 1830**. Il est envisagé d'établir un marché, en commun avec SEVRES, pour les comestibles mais hormis les transactions de blé et de bestiaux.

-**Février 1832**, création d'une commission de contrôle des eaux, le puits de J.Lepine étant corrompu par les eaux sales provenant de la fabrique de carton de M.Valentin, sise au sommet de la colline du Doisu, dite « Pavillon de Sully ». Les prélèvements de 2 bouteilles, effectués à intervalle régulier, seront envoyés au Préfet.

-**Début 1832**, ravages de l'épidémie de choléra.

-**Avril 1832** : projet d'agrandissement du Cimetière. Celui-ci, d'une superficie de 7 ares 38 centiares, avait été prévu pour la population, il y a 20 ans, de 300 habitants. Or Chaville a 1400 habitants et en plus a été frappée par l'épidémie de choléra ! Le projet est toujours présent en juillet 1833, la situation devient urgente, on envisage des échanges de terrains entre 4 propriétaires. La solution définitive interviendra en 1835.

-**Août 1833**, les ressources communales ne permettant pas d'acquérir ou de faire construire une école, il est décidé de louer la maison qu'occupent les instituteurs, comme maison d'école.

-**En mars 1834**, installation d'un Comité de Surveillance des Ecoles.

-**Novembre 1834** voit la parution d'un Arrêté concernant la location des habitations : les propriétaires devront donner congé avec un préavis de 6 semaines.

-**Janvier 1836** : Règlement de Police municipal concernant la propreté des rues, le déversement des eaux usées, l'abattage des animaux.

-**Juin 1837**, une circulaire du Préfet invite les Municipalités « à distribuer de la viande et du pain pour les indigents à l'occasion du mariage de Monseigneur le Duc d'Orléans qui promet à la

France "un long avenir de stabilité , d'ordre et de bonheur".

-30 novembre 1837 : une lettre du Préfet informe du tracé définitif de la ligne de Chemin de Fer PARIS-VERSAILLES rive droite; pour connaître l'avis des Communes , les documents sont consultables à la mairie.

-Mai 1839 , un impôt extraordinaire est demandé pour effectuer les réparations d'urgence sur les chemins communaux et à l'église.

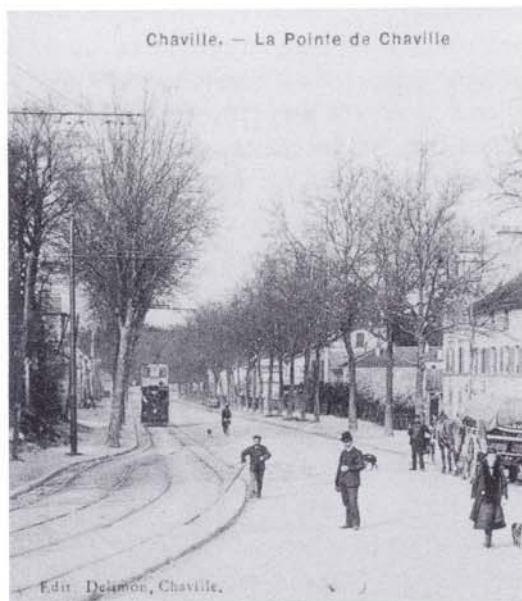
-11 novembre 1848, décision de créer une route de Chaville à Ville d'Avray à travers les bois et une autre de Chaville à Vélizy pour le passage des voitures.

-19 novembre 1848, Le Conseil municipal réitère sa demande du 7/11/1845 pour obtenir à Chaville la création d'un bureau de Poste et de distribution des lettres.

-Août 1851, le Conseil municipal demande le rétablissement de la station de chemin de fer RD, établie au lieu-dit "le Chemin vert"(actuelle rue Carnot) et supprimée depuis 1848.

-1853: La population de CHAVILLE est de 1806 habitants; par comparaison celle des Communes environnantes est de : Sèvres : 4750; Meudon :3783; St-Cloud :3828; Ville d'Avray : 1044 ;Viroflay :1001

-Juin 1854, projet de remplacer par un pont au



dessus de la ligne de chemin de fe RG, les deux passages à niveau de "la Femme sans tête" et de "la Porte Dauphine".

- Avril 1855, proposition de cession à la Commune de la maison de la Veuve Panis, dans le but de fonder un orphelinat pour les jeunes filles, une école et une salle d'asile communale.

- Février 1858, dégâts des eaux dans le quartier du Doisu. Rappel d'une délibération du CM de février 1841, à savoir que l'entretien du quartier demeurera toujours à la charge des propriétaires riverains.

-Juillet 1859, le Maire de Sèvres invite la Municipalité de Chaville à délibérer ensemble sur une proposition d'échange de parcelles du Bois de la Garenne de Sèvres, qui s'étend sur les deux communes.

- Novembre 1859, le Conseil réitère sa demande concernant la station de chemin de fer de la RD.

-Novembre 1862, la Compagnie parisienne d'éclairage au Gaz, s'engage à fournir aux habitants les conduites pour la fourniture de gaz aux Chavillois de la Grande Rue et de l'impasse du Doizu.

-Février 1876, éclairage des rues au gaz.

-Novembre 1876, pavage des chemins communaux, impasse de la Fausse Porte (actuelle rue de la Mare Adam), descente du Doisu, chemin du Gros Chêne.

-juillet 1878, rétablissement de la gare RD.

-1878. Toujours pas de marché à Chaville. Les habitants peuvent se rendre à celui de Sèvres qui se tient tous les samedis.

-Août 1879, couverture du Ru de Marivel

-Novembre 1883, morcellement du Parc Fourchon

-Avril 1884, numérotation des rues Louvois, Michel Le Tellier, Sully, Torcy, du Parc Fourchon.

-Février 1885, extension de l'éclairage au gaz aux rues de Jouy et de la Mare Adam.

-Juin 1896, renumérotage des maisons suite aux nouvelles constructions.

-Avril 1903, édification du monument dédié au Colonel Gillon, sur les plans de Mr. Baudrier, Directeur des travaux à la Manufacture de Sèvres.

-Juin 1906, le tramway " Louvres- Versailles" est transformé pour la traction électrique par ligne aérienne.

-Août 1907, aménagement du carrefour du "Puits sans vin".

-5 août 1909, 1^{ère} réunion du Conseil Municipal dans la nouvelle Mairie.

-1918, suppression de l'éclairage public à cause des risques de raids sur Paris et sa banlieue.

-de 1923 à 1936: changements de noms de rues :

rue Colin Porché----Rue Alexis Maneyrol.

rue de l'église-----Rue Anatole France.

rue des Mouchets---Rue Guynemer.

rue de la Source----Rue Edouard Branly.

avenue de Chaville---Avenue Gaston Boissier.

rue de la Porte Verte---Rue Albert Perdreaux.

Grande Rue-----Avenue Roger Salengro.

-Février 1931, comblement partiel de l'Etang de Brisemiche.

-Décembre 1932, établissement d'un marché à la place St-Hubert.

-Juin 1936, fermeture de la fontaine publique de la place St-Hubert.

Le Parc Fourchon

Situé dans le "Haut Chaville", dans la zone comprise approximativement, aujourd'hui, entre la ligne RER C et la route des Gardes, il faisait partie du domaine du Comte et de la Comtesse de TESSE. En 1796, il est vendu au citoyen GOULY, député à la Convention. Celui-ci le revend en 1817 à M. CAZALOT (10^e maire de Chaville entre 1824 et 1829), qui y fait construire une grande bâtisse en 1818. Après la mort de M. CAZALOT, la propriété est mise en vente en 1830 et adjugée 230.270 F à Philippe BONDEVILLE, directeur de la Compagnie des Indes.

Le 15 mars 1839, Ph. BONDEVILLE, demeurant à Paris, meurt en léguant sa fortune à Philippe FOURCHON. Ce dernier décède le 19 décembre 1877 et laisse la propriété à son fils Maximilien, secrétaire d'ambassade, célibataire, qui meurt à Constantinople le 29 août 1879 à 31 ans. Sa mère Louise LAURENT, épouse FOURCHON, habite à CHAVILLE au 2, rue de l'Eglise. Elle hérite du domaine qu'elle vend le 17 août 1883 à Pierre TALAMON, négociant, pour environ 300.000F.

M. COUROT qui fut maire de 1858 à 1871, acheta une grande parcelle située en limite de VIROFLAY au bord de la Grande Rue, prolongeant son grand domaine de Viroflay, dit "le parc aux vaches". Le Parc des Le Tellier avait été clos d'un mur qui fut modifié lors du lotissement de la parcelle "Courot" et de la création de l'avenue du Parc

La ligne du chemin de fer de l'Ouest a coupé en 1838, le domaine en deux parties: la partie Nord deviendra, en 1883 le parc FOURCHON et la partie Sud, le parc Saint Paul après son achat en 1862 par M. LE PREVOST, fondateur des Frères de Saint-Vincent-de-Paul. La bâtisse sera rehaussée et deviendra pour les Chavillois le "château Saint-Paul".

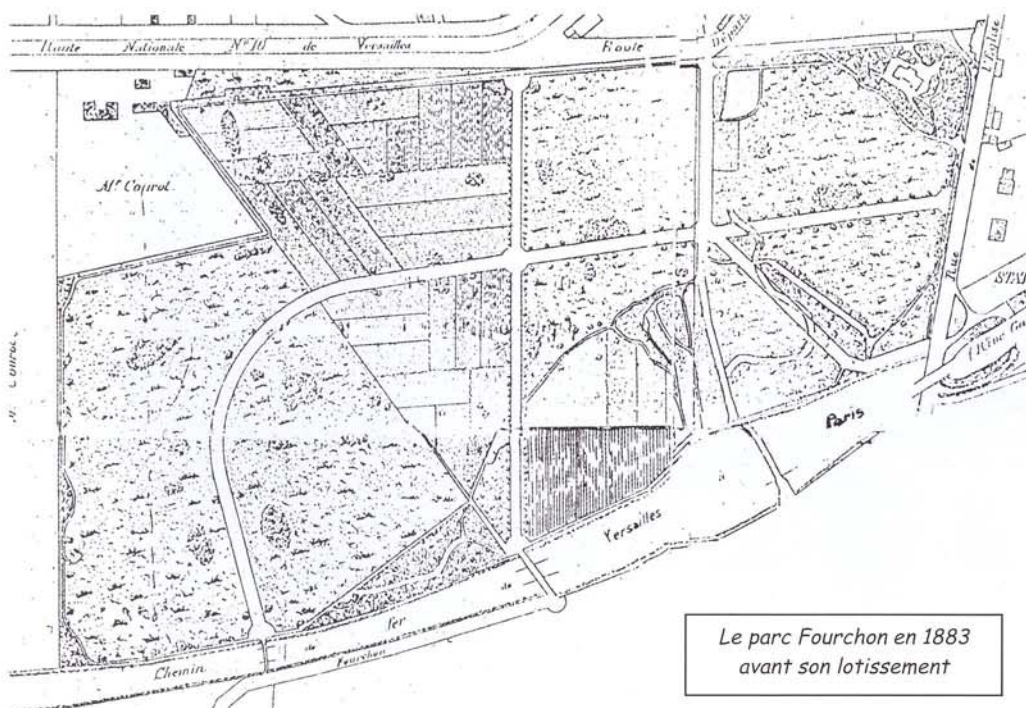
A l'occasion de la vente de terrains et de deux maisons, Maître MENAGER, notaire à SEVRES, dresse le 14 août 1884, le Cahier des Charges pour le "Lotissement du Parc Fourchon". Les "droits et servitudes" qui régissent le Parc comportent alors 11 rubriques. D'autres seront ajoutées en 1900, lors de la vente de nouvelles parcelles et de leurs constructions, comme par exemple: "Le commerce n'est autorisé que sur les rues qui bordent le parc". En 1884, des rues avaient été tracées, à travers la propriété par les TALAMON. Ils souhaitaient les céder à la commune, à charge pour elle de les "entretenir en bon état de viabilité".

Le Conseil Municipal, réuni le 10 avril 1884, décide que l'entretien des rues incombe aux TALAMON jusqu'au 1^{er} janvier 1890. Le Conseil adopte le même jour, le nom des nouvelles voies: Avenues Louvois, Michel Le Tellier, Sully, Talamon, Lazare Hoche, Ernest Cadet.

M. TALAMON, prévoyant un éventuel dédit de la commune, après 1890, fait ajouter un article au cahier des charges: "Les dites rues devront toujours être maintenues en bon état de viabilité et d'entretien entre tous lesdits adjudicateurs ou acquéreurs, proportionnellement à la surface de leurs lots". Cette prudence se révéla utile, puisqu'en 1892, le Maire de CHAVILLE, informe M. TALAMON que, par une délibération du 13 mars, approuvée par le Préfet, le Conseil a décidé de "refuser de prendre les routes".

Aujourd'hui, ce sont toujours ces règles qui régissent le Parc Fourchon, lui donnant son autonomie vis à vis de la Commune, une singularité rare, avec ses avantages et ses inconvénients.

Nicole Garcia



Le parc Fourchon en 1883 avant son lotissement

La Poste de Chaville...Hier et Aujourd'hui

Pendant une période de 80 ans après la Révolution, au cours de laquelle sa population a évolué de 500 à 1800 âmes le village de Chaville n'a pas eu de bureau de poste, la distribution du courrier étant assurée par celui de Sèvres. La Commune s'est d'abord accommodée de la situation, qui avait au moins l'avantage de ne pas obérer son budget. (Conseil Municipal du 19/07/1822)



Collection particulière

Arch'echos vous présente à cette occasion les fac-similés de deux documents intéressants: le premier, qui remonterait au 17 octobre 1724 !, est une lettre de Chaville pour Dijon postée au Bureau de Sèvres qui desservait déjà notre village Le deuxième date de 1839 et présente la particularité de porter le cachet "©" qui signifie que ce pli avait été déposé dans la boîte rurale de Chaville

L'attitude du Conseil s'est inversée dans les années 1840 où l'on note (Conseils Municipaux des 7/11/1845 et 19/11/1848) des demandes appuyées et réitérées aux autorités compétentes pour l'installation d'un bureau de poste propre à Chaville, mais ce n'est qu'en Octobre 1869 que les Archives postales font mention de son existence (on ne connaît d'ailleurs pas l'emplacement exact de ce tout premier bureau).

En 1896.(C.M.du 12/12/1896), il s'installe au 103 bis Grande Rue dans la propriété Lejeune.(à droite sur la photo ci-dessous)



En 1905, sur réclamation de la Poste et pour éviter toute confusion avec la rue des Marais de Viroflay, la rue des Marais de Chaville, dans la partie perpendiculaire à la Grande Rue, devient Rue de la Poste, et prendra, plus tard, le nom d'Albert ler, en hommage au chef énergétique de la Nation Belge. (C.M. du 02/12/1914).

En 1909, lors du lotissement du parc Lefévre où se trouve actuellement la Mairie, l'Administration des Postes s'installe au coin de l'Avenue Curie; l'entrée du bureau se situant dans le pan coupé de la construction. (Voir photo de couverture).

Il y restera 80 ans !!!

Enfin, situé à l'angle de la rue Carnot, (anciennement Chemin vert) et de l'Avenue Roger Salengro (anciennement Grande rue) et bâti sur trois niveaux, l'actuel bureau de Poste a été ouvert au public le 17 Juin 1989.

Aujourd'hui, au bureau de Poste de Chaville, 50 personnes se partagent le travail autour de trois grandes activités:

L'activité "courrier", la plus importante, occupe 25 personnes. Il y a 15 quartiers de distribution de lettres et 4 agents de remplacements pour les absences éventuelles des facteurs. Les autres agents s'occupent du courrier au départ de Chaville. Le courrier entrant est livré par camion dès 5h30 et les facteurs arrivent à 6h25 pour commencer le tri puis procéder aux tournées de distribution. Le courrier sortant part vers 16h30 pour la province et 18h pour l'Île de France.



L'activité "colis" nécessite 7 personnes (dont un remplaçant) pour les 6 tournées colis (5 le matin, 1 l'après-midi) à Chaville et à Sèvres

L'encadrement pour les activités courrier et colis est assuré par un chef d'équipe et un directeur courrier.

L'activité "guichet" qui comprend les produits courrier et les produits financiers a besoin de 16 personnes en tout. Six guichetiers (3 le matin 3 ,l'après-midi) reçoivent les clients (de 8h à 19h du lundi au vendredi et de 8 à 12h le samedi) pour la vente des produits du courrier, la remise des objets recommandés et les opérations sur les comptes chèques ou sur les livrets de la Poste. Deux personnes s'occupent de la caisse.

Deux conseillers financiers et une assistante commerciale assurent les activités financières de placement; L'encadrement pour l'activité des guichets se compose d'un chef d'équipe et du directeur détablissement

(Texte : J. Peltier et B. Cloix. Documents photographiques et philatéliques:B.:Cloix)

Si nos activités vous intéressent, venez nous rejoindre à l' ARCHE
(Cotisation 2004:-Adultes: 12€ -moins de 18 ans: 6€ -Couples;18€)
en adressant vos coordonnées à Mr Jean-Pierre Hascoët
7 Rue des Glycines - 92 370 CHAVILLE - (Tél.01 47 50 73 15)

Il était une fois La vallée du Ru de Marivel

Du 11 au 23 Octobre 2003, les Chavillois et leurs voisins ont pu se laisser emmener le long de la vallée du Ru de Marivel, à la découverte du Ru et de ses affluents, à travers l'exposition présentée par l'ARCHE à l'ATRIUM.

Ils n'ont pu que rêver devant la Saga du Ru depuis 1773 et son tracé de Porchefontaine jusqu' à Sèvres en imaginant les bienfaits qu'il a apportés à ses riverains, mais aussi.....ses nuisances !

Ils ont découvert comment l'économie et l'urbanisation, qu'il a contribué à développer, l'ont transformé en égout et pourquoi il a fallu le couvrir, puis le canaliser. Ce qui eut pour effet de le faire disparaître de la vue des riverains puis de leur mémoire.

La complainte du Ru

Ru, mon petit ru
Où es tu?
Tu es si bien caché
Que, patiemment, nous t'avons cherché
Et, enfin, retrouvé,
Exhumé de poussiéreux grimoires,
Surgi parfois du tréfonds des mémoires

Tu as façonné jadis notre vallée de Marivel,
Reçu, de droite, de gauche
Une onde pure et fraîche,
Pleurs abondants de sources invisibles.
Tu fus longtemps un gazouillis flânant
A travers prairies et champs nourrissants.

Hélas ! hélas !
Contraint d'épouser les méandres
De nos vétustes habitats
Ils ont fait de toi le dépotoir
Que tu ne méritais pas d'être....
Pauvre petit ru, mon voisin,
Qu'es tu devenu!

Pierre d'Orge (devinez !)



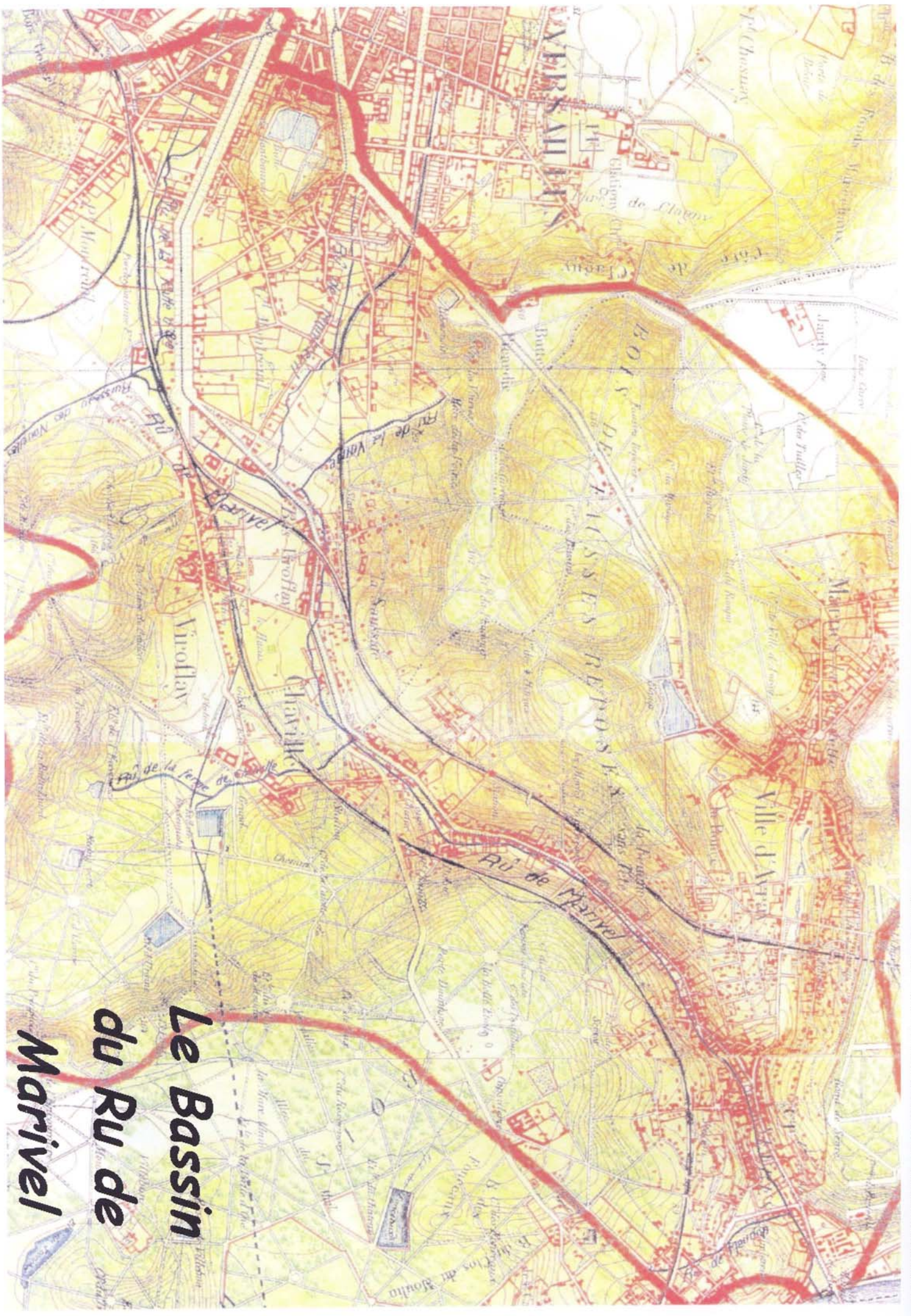
Le Ru prend sa source dans les prés fleuris de Porchefontaine.....



..... fait discrètement son entrée dans Chaville sous l'avenue du Parc.....



....et défile à travers ce qui fut le quartier des blanchisseurs du Doisu.



Le Bassin du Ru de Marivell